

**MAILLAGE "LE TOUVET - PARC EUREKALP" LONGEANT LA D1090**

Quelques concitoyens nous ont fait part de leur surprise au regard d'importants travaux qui ont commencé le long de la Départementale 1090. Bien que n'étant pas sous notre responsabilité directe, ils méritent les explications qui ne semblent pas avoir été fournies aux riverains par les responsables du projet.



L'opération en cours concerne un maillage entre le réseau d'eau potable du Touvet et le Parc d'activités économiques d'Euréalp. Il sera prolongé, dans un 2<sup>ème</sup> temps, jusqu'à l'ancienne usine Ecopla qui deviendra prochainement un nouveau centre d'activité dont nous reparlerons : les Acacias.

**Pourquoi ce maillage ?**

Il se fait à la demande expresse (et insistante) de la commune de Saint-Vincent qui, depuis plus de 2 ans, alerte la Communauté de Communes sur la nécessité de protéger notre ressource en eau.

Cette alimentation de la zone économique par l'eau du Touvet avait été décidée de longue date lors de la création d'Euréalp. Mais sa réalisation avait été "oubliée" du fait de l'absence de développement de la zone sur le versant Touvet.

Chacun sait l'importance accordée depuis toujours à la préservation de l'eau de nos sources. Elle est précieuse et n'est pas inépuisable, diminuant de manière significative en période d'étiage.

Il devenait donc urgent de respecter l'engagement pris pas le Grésivaudan afin de réduire la consommation de la commune. Ce qui justifie pleinement, en attendant, notre décision de suspendre provisoirement tout permis de construire sur le secteur d'activité économique.

Ce maillage se limite exclusivement au Parc d'activités Euréalp et, à terme, à l'ancienne usine Ecopla. Il ne concerne absolument pas le réseau d'eau potable du village proprement dit qui reste alimenté par nos sources et qui est entièrement déconnecté de l'opération en cours.

Pour mémoire, ces travaux sont intégralement financés et réalisés par la communauté de communes.

Cordialement.